



DEUX ILLUSTRATIONS ÉCLAIRANTES DE MISE EN ŒUVRE

Le Contrôle continu en cours de Formation en LP : <https://eduscol.education.fr/785/contrôle-en-cours-de-formation>

« L'évaluation par CCF requiert une **approche globale** : elle ne consiste ni à évaluer successivement chacune des compétences et connaissances constitutives du diplôme, ni à fractionner l'activité prévue pour l'épreuve ponctuelle ou à la bâtir sur une succession de problématiques qui seraient des sous-ensembles de cette épreuve ponctuelle. (...) »

Le CCF n'est pas une succession de plusieurs examens, identiques pour tous : **les candidats en formation sont évalués dès qu'ils maîtrisent l'ensemble des compétences** correspondant à la situation faisant l'objet du CCF.

Ainsi, l'évaluation simultanée de l'ensemble des candidats en formation ne peut être envisagée que si tous sont réputés avoir atteint le niveau requis pour l'évaluation, ou ont reçu la formation correspondante en fin de période réglementaire prévue pour l'évaluation. »

Le contrôle continu à l'université : Extraits de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

« ...Lorsqu'elle est mise en place, l'évaluation continue revêt des **formes variées**, en **présentiel ou en ligne**, comme des épreuves écrites et orales, des rendus de travaux, de projets et des périodes de mise en situation ou d'observation en milieu professionnel.

Elle accompagne la progression de l'étudiant dans ses apprentissages et doit donc donner lieu à des **évaluations en nombre suffisant** pour :

- Permettre d'apprécier **la progression** des acquis des connaissances et compétences et proposer **d'éventuelles remédiations** à l'étudiant ;
- Respecter le principe de **seconde chance** mentionné à l'article 12.... »

« ...Cette seconde chance peut prendre la forme :

- D'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale ;
- Ou, en cas d'évaluation continue intégrale, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre... »

(Article 11 et 12)

L'ÉVALUATION EN CONTRÔLE CONTINU AU LYCÉE

(y compris dans le contexte de l'hybridation)

Le contrôle continu : une évaluation souple ...

- Le contrôle continu n'est pas la seule addition d'exercices identiques générés pour préparer l'épreuve finale, mais le reflet d'un **parcours progressif** qui évalue connaissances et compétences dans des situations diverses et variées.
- Donc les élèves d'un même groupe peuvent être évalués à **des moments différents**, dans des modalités différentes puisque le rythme d'apprentissage peut être différent.
- Enfin, les évaluations retenues dans le contrôle continu peuvent être menées à **l'écrit, à l'oral, en classe, à la maison, en ligne** sous des formes elles aussi diverses (projets, travaux pratiques...).

... qui positionne l'élève au cours de son apprentissage :

- Le contrôle continu aide l'élève à progresser en lui apportant des **conseils et des indications explicites** sur ses points d'appui comme ses fragilités, en l'accompagnant dans l'analyse de ses progrès (autopositionnement).
- **Le positionnement de l'élève** à différents moments de son parcours de formation relève d'une analyse professionnelle de l'enseignant sur le niveau atteint par l'élève au regard des éléments prélevés sur la période.
- **Il peut donc dépasser la seule référence à la moyenne des performances** réalisées par l'élève sur la période.

Pour cela 3 prérequis :

- Une explicitation transparente et anticipée des attendus du niveau de connaissances et de compétences sur la période dans les différentes situations supports de l'évaluation.
- Un autopositionnement régulier de l'élève sur les niveaux d'attendus.
- La reconnaissance d'un droit à l'erreur pour l'élève (autres évaluations possibles).

Le contrôle continu : un levier d'apprentissage, facilitateur pour l'élève et l'enseignant

Enjeux d'évolution des pratiques au regard de la recherche et des comparaisons internationales :

La France se caractérise par un déficit de maîtrise des compétences sociales et comportementales de ses élèves :

Items	Position de la France sur le nombre de pays évalués
Confiance en leurs capacités:	62 sur 65 pays évalués
Anxiété :	62 sur 65 pays évalués
Contrôle perçu de la réussite : <i>(impression que leur réussite ne dépend pas de leurs efforts, mais d'éléments extérieurs)</i>	58 sur 65 pays évalués

- Seulement 46 % des élèves français pensent que l'intelligence est malléable.
- La persévérance dans la tâche est une des plus faible 63^{ème} rang sur 65 pays évalués.

Le coin des ressources

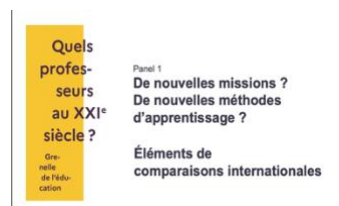
- Ressources DGESCO :

BAC 2021 : [Toutes les informations sur le contrôle continu :](#)

CCF : <https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

- Légifrance :

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037291166>



- Le colloque scientifique « Quels professeurs au XXIème siècle ? » organisé par le CSEN dans le cadre du Grenelle de l'éducation.



https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Panel_1.pdf

- La page continuité pédagogique du site académique :

Rubrique : [Des pratiques évaluatives au service des apprentissages.](#)

- M@gistère académique : <https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=14922>



- Stratégie de mise en place du contrôle continu intégral à l'Université https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Educathon_Loi_ORE/31/5/equipe20_1087315.pdf

- La FTLV propose des formations (FIT) pour accompagner les équipes.



continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr